

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 33 (1888)
Heft: 3

Artikel: Frontière sud-est de la France
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-336761>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

en réfère au chef de brigade s'il n'en a pas reçu l'ordre. Il dirige les changements de positions. Reconnaît les positions qu'on peut avoir à occuper et remplace le commandant de brigade quand le régiment est isolé.

Le commandant de batterie a la conduite technique du feu de la batterie. Il exécute les ordres du chef de régiment. Il ne quitte jamais son emplacement sans un ordre formel. Il ne change jamais d'objectif sans ordre, sauf dans les cas d'extrême urgence dans une attaque rapprochée. Il communique sa hausse après le réglage au chef de régiment et remplace celui-ci quand la batterie est isolée.

Toutes ces prescriptions ne s'appliquent plus pendant la période rapprochée de la lutte. Dans ce cas, les liaisons avec le commandement sont fréquemment interrompues; les officiers n'ont plus à attendre des ordres qui ne peuvent plus leur parvenir. Chacun s'inspire de la situation et agit d'après les circonstances.

Nous n'avons nullement la prétention d'avoir résolu le problème de la conduite du feu des grandes unités de notre artillerie suisse et serons très heureux d'entendre les critiques nombreuses qui peuvent nous être faites. Notre but a été d'attirer l'attention de nos collègues sur un problème qui se pose actuellement dans toutes les artilleries étrangères et qui nous a paru un peu trop jeté à l'arrière-plan en Suisse.

Nous souhaitons en terminant que, dans les cours de répétition qui vont avoir lieu, nos collègues voudront bien essayer la mise en pratique de nos idées car c'est en forgeant qu'on devient forgeron. Nous espérons qu'un règlement officiel ne tardera pas à venir donner plus de précision et d'unité d'action aux efforts qui sont faits dans ce sens et que notre artillerie suisse saura se maintenir à la hauteur des progrès réalisés chez nos voisins.

Lausanne, 1^{er} décembre 1887.

G. MELLEY, major.

Frontière sud-est de la France.

Une carte de cette frontière vient de paraître à Paris¹, comme suite à celle de la frontière du nord-est parue en 1885 et dont nous avons parlé en son temps.

¹ Carte de la frontière sud-est de la France, Jura et Alpes, par un officier d'état-major, ancien élève de l'Ecole polytechnique. 1^{re} édition, 1888. Echelle de 1/_{ss4000}. Librairie militaire de J. Dumaine. Beaudoin et C^e successeurs, 30, rue et passage Dauphine, Paris. Très belle carte à quatre couleurs.

Elle est accompagnée d'une fort intéressante notice descriptive qui nous touche si particulièrement que nous croyons devoir la publier ci-dessous avec quelques remarques :

Neutralité de la Suisse et frontière du Jura.

La France confine à la Suisse par le Jura et la Haute-Savoie. La Suisse étant un pays neutre, cette partie de la frontière française serait parfaitement couverte, si cette neutralité ne pouvait être violée. Mais cette violation est possible, sinon probable de la part de l'Allemagne et de l'Italie, dans le cas d'une guerre entre la France et ces deux puissances réunies.¹ Seule, en effet, elle leur permettrait de se donner la main et de joindre leurs forces pour une action commune.² Cette opinion est confirmée par l'activité

¹ On nous permettra de ne point partager les sombres prévisions de l'honorable géographe français, qui dénoteraient un manque complet de sens stratégique de la part des généralissimes allemands et italiens. Pour agir en offensive contre la France, l'Allemagne, pas plus que l'Italie, n'a besoin de faire le détour par la Suisse, détour qui dégarnirait d'autant des lignes d'opérations bien plus importantes. — *Réd.*

² « Se donner la main » est une excellente chose en tactique, mais un non sens dès qu'il n'y a pas prévision de prochaine bataille.

L'opération prévue pour faire joindre les forces allemandes et italiennes en Suisse ne serait pas plus juste que celle imaginée par le fameux directeur Carnot, en 1796, bien peu organisateur de la victoire, ce jour-là, quand il ordonnait à Moreau, chef de l'armée du Rhin, de former le lien entre les deux armées d'Italie et de Sambre-et-Meuse, en donnant sa main droite à Bonaparte, dans le Tyrol, et sa gauche à Jourdan, en Franconie. Et l'on sait que cette absurde combinaison fut formellement condamnée par les trois intéressés, et par maints maîtres en grandes opérations.

Les trois armées allemandes et les deux italiennes qui, demain ou après-demain, envahiraient la France n'auraient rien de mieux à faire, si elles disposaient de deux ou trois armées de réserve, allemande, autrichienne, italienne, comme ce serait probable, que d'acheminer ces réserves immédiatement derrière la colonne la plus centrale ou la plus importante de chaque groupe des forces de première ligne, plutôt que de les charger de se frayer, par la Suisse, une nouvelle route plus longue, plus aléatoire et beaucoup moins utile. D'ailleurs s'il plait aux armées de la Ligue de la Paix de se donner la main, elles peuvent le faire aisément par le Tyrol autrichien. — *R.*

apportée au développement des voies ferrées qui permettraient à une armée italienne de se concentrer rapidement dans le voisinage de la frontière suisse (lignes Ivrea-Aoste, Chivasso-Casale, Novare-Domo-d'Ossola).¹

Si cette éventualité se produisait, une armée allemande pourrait envahir facilement la Suisse par Bâle et Schaffhouse et se diriger ensuite sur le Jura septentrional pour tourner par le plateau Séquanais les défenses de Belfort.²

Une armée italienne rencontrerait plus de difficultés; la frontière suisse étant couverte par la chaîne des grandes Alpes que traversent seulement trois routes carrossables : la route du St-Gothard doublée d'un chemin de fer, la route du Simplon, la route du Grand St-Bernard (en partie muletière).

La première route n'a qu'une importance secondaire en raison de l'éloignement de la frontière française et du peu de rendement stratégique de la voie ferrée qui exige vingt jours pour le transport d'un corps d'armée. Cependant la Suisse élève des ouvrages de fortification au col du St-Gothard pour en défendre l'accès.

Les routes du Simplon et du Grand St-Bernard, plus rapprochées de la frontière française et dont les cols ne sont qu'à une étape des gares terminus des voies ferrées italiennes, ont une importance militaire plus considérable. La défense de ces routes es à leur débouché à Martigny, puis au défilé de St-Maurice.³

Ce défilé franchi, une armée italienne pourrait, d'une part, se porter sur Genève et la Haute-Savoie de manière à tourner les

¹ Les voies ferrées projetées en Italie pourront sans doute avoir leur utilité militaire, comme tout autre moyen de communication; mais leur premier but est essentiellement du domaine économique et commercial. Elles se rattachent en grande partie au projet de la traversée du Simplon et de ses raccordements, sollicité surtout par la Suisse, qui n'a point, à coup sûr, en vue de compromettre la neutralité de son territoire. — R.

² Si l'auteur connaissait mieux notre pays, il saurait qu'au contraire une marche dès Schaffhouse à travers le Rhin, l'Aar avec Limmat et Reuss, et le Jura, ne serait rien moins que facile, même à supposer qu'elle pût se faire pacifiquement. — R.

³ Même remarque que ci-dessus. Ces routes là sont à la fois trop longues et trop difficiles pour servir de bonnes lignes d'opérations à des forces italiennes voulant envahir la France. — R.

défenses du bassin de l'Isère, d'autre part se porter sur Lausanne et Neuchâtel pour se joindre à l'armée allemande en face de Pontarlier. Ces deux armées réunies aborderaient ensemble la frontière du Jura.¹

La partie de la frontière du Jura qui s'étend au nord de Pontarlier est la plus abordable; les voies d'accès y sont plus nombreuses et moins difficiles que dans la partie sud, où celles qui ne se trouvent pas barrées par des forts d'arrêt permanents pourront être facilement défendues par des ouvrages du moment.

Jura au nord de Pontarlier ou plateau Séquanais.

Au nord du Jura, la ligne de défense est formée par le Doubs et s'appuie à Montbéliard et aux ouvrages du Lomont; ceux-ci

¹ Dans tout cela l'auteur oublie ce fait capital que les difficultés du sol et la longueur des détours ne sont pas les seuls obstacles que l'envahisseur de l'échiquier helvétique se créerait à plaisir.

Une armée d'opérations d'au moins 130,000 hommes, avec des réserves du double pour garder les points importants du territoire, pèserait de quelque poids dans la balance contre la partie belligérante qui prendrait l'initiative de la violation de notre neutralité, soit pour donner cours à de grandioses et lointaines combinaisons, soit, d'autre part, pour les déjouer en les prévenant.

Le seul cas où l'on peut s'attendre raisonnablement à voir le sol suisse atteint est celui d'une armée qui y serait rejetée après de graves revers. Or nous avons l'habitude de tels incidents; tous nos voisins le savent par expérience, et cette éventualité ne nous prendrait pas plus au dépourvu que lorsque nous reçumes, en 1848, dans les Grisons et le Tessin, les débris de Garibaldi et de d'Apice, en 1849 l'armée badoise de Sigel et de Blenker, en 1871 les malheureux soldats de Bourbaki. Nous pouvons assurer les uns et les autres qu'ils trouveront chez nous bon gîte et le reste, aux conditions ordinaires de désarmement et d'internement. Là est la part de nos devoirs dans la situation privilégiée que l'Europe daigne nous faire par la garantie de notre neutralité, et nous n'aurons garde d'y manquer.

Cela dit nous suivrons en silence, mais avec beaucoup d'intérêt et même de sympathie, les minutieux préparatifs de l'honorable géographe et stratège français pour la défense de son pays du côté de nos frontières. — R.

gardent les débouchés de Pont-de-Roide, de St-Hypolyte et de Vaufréy. Du Lomont à Pontarlier, les escarpements du Doubs forment encore la ligne de défense. Jusqu'au lac des Brenets, cette rivière ne présente que trois points de passage faciles à défendre; mais, du lac des Brenets à Pontarlier elle en présente onze, dont quatre suivis de grandes routes. Les troupes mobiles chargées de défendre cette ligne pourront occuper en arrière la position centrale du mont Chaumont et les nœuds de communication de Maiche et de Morteau. Ce dernier en raison de son importance a été fortifié (Fort du Tantillon).

Les plateaux des Franches-Montagnes et de la Brévine, sur le territoire suisse, présentent des positions dont l'occupation rendrait difficile la liaison des armées allemande et italienne; cette occupation pourrait donc s'imposer dans le cas d'une action commune de ces deux armées.

Jura au sud de Pontarlier.

Pontarlier garde les deux défilés des Verrières et de Jougne qui se réunissent à la Cluse; ces routes sont battues par le fort de Joux et les forts du Larmont inférieur et du Larmont supérieur. Le fort St-Antoine empêche de tourner Pontarlier par le sud en se dirigeant des Hôpitaux-Neufs sur Mouthe ou Bonnevaux.

Les autres passages carrossables sont : le col des Rousses où se réunissent les routes du col de St-Cergues et de la Faucille; il est gardé par les forts des Rousses et du Risoux; le col de la Faucille, qui pourrait être défendu par un ouvrage du moment établi au-dessus de Mijoux; le défilé de l'Ecluse que forme le Rhône entre le mont Credo et le mont Vuache, il est gardé par le fort de l'Ecluse.

Au delà du défilé de l'Ecluse, la frontière s'éloigne du Jura qui ne forme plus qu'une seconde ligne de défense. Cette dernière ligne pourrait être abordée par l'ennemi s'étant emparé de la Savoie. Elle offre trois points d'attaque : 1^o au défilé de Bellegarde suivi par la Valserine et la route de Nantua; 2^o au défilé de Culoz suivi par le chemin de fer de Lyon à Genève et à Chambéry; 3^o au pont de la Balme. Les deux premiers pourraient être défendus par des ouvrages du moment, le troisième est couvert par les forts de Pierre Chantel et des Bancs.

Lausanne et Genève sur territoire suisse formeraient la base d'opération du corps ennemi chargé d'aborder le Jura méridional. Il conviendrait donc de s'établir avant lui et concurremment avec l'armée suisse sur ces positions importantes.

Places fortes de deuxième ligne.

Besançon forme le réduit de la défense du Jura ; aussi cette place a été convertie en un grand camp retranché. Les principaux ouvrages qui l'entourent sont : au nord-est le fort de Chailuz qui appuie la défense de la forêt de ce nom et bat tout l'intervalle compris entre le Doubs et l'Oignon, le fort de Châtillon qui bat le cours de l'Oignon et les débouchés de Vesoul et de Port-sur-Saône, le fort Benoit qui bat le cours inférieur du Doubs et l'intervalle entre cette rivière et la forêt de Chailluz ; à l'est les deux forts de Montfaucon, le fort Rolland, le fort de Fontain qui couvre Besançon contre une attaque venant du plateau Séquanais ; à l'ouest les forts de Planoise, des monts Boucons, de la Justice.

Salins, au centre du Jura, est une place qui n'a d'action que dans un faible rayon. Au sud, les lignes d'invasion convergent vers la grande place de Lyon qui forme le réduit de toute la frontière du sud-est.

Frontière des Alpes.

Du lac Léman à la mer, la frontière des Alpes est traversée par dix routes carrossables dont trois sont doublées par des voies ferrées. Ces dix lignes d'invasion peuvent se répartir comme il est indiqué ci-dessous en quatre groupes formant chacun un théâtre d'opérations distinctes :

Haute-Savoie : Route et chemin de fer de Genève par la vallée du Rhône. Route du col Morgin. Route du col des Montets.

Bassin de l'Isère : Route de la Tarentaise (vallée de la haute Isère), issue du Petit St-Bernard. Route de Maurienne (vallée de l'Arc), issue du mont Cenis et voie ferrée. Route du Lautaret (vallée de la Romanche), issue du mont Genèvre.

Bassin de la Durance, issue du mont Genèvre. Route de l'Ubaye, issue du col de Larche.

Alpes-Maritimes : Route du col de Tende. Route et voie ferrée de la Corniche.

A ces dix lignes d'invasion on peut ajouter celle de la vallée du Drac qui emprunte d'abord le cours de la Durance ou de l'Ubaye, puis se dirige sur Grenoble par Gap, le col Bayard ou le col de la Croix-Haute ; elle appartient à deux de ces théâtres d'opération, celui du bassin de la Durance et celui du bassin de l'Isère.

Briançon, à la tête de deux de ces théâtres d'opération, est la clef de la frontière des Alpes ; elle formerait le pivot de toutes nos opérations défensives ou offensives dans cette région. Au point de vue défensif, elle maîtrise absolument deux lignes d'invasion et menace les flancs ou les derrières de toutes les autres. Au point de vue offensif, elle est à moins d'une étape du col de l'Echelle d'où l'on commande l'entrée du tunnel à Bardonnèche, à une étape des positions de l'Assiette, à deux étapes de Suse, à trois étapes seulement de Turin.

En raison de cette importance, on a donné de grands développements à ses fortifications. Elle est couverte : à l'est par les ouvrages de Gondran, le fort de l'Infernet et les anciens forts; au sud par le fort de la Croix-de-Bretagne et les batteries de la Grande-Maye qui surveillent le col des Ayes ; au nord par le fort des Olives qui garde le chemin de l'Echelle et les autres chemins muletiers qui permettraient de tourner Briançon.

L'organisation défensive des quatre théâtres d'opération énumérés plus haut a été établie comme il suit :

Haute-Savoie (du lac Léman au Mont Dolent).

Cette partie de la frontière est couverte non seulement par la neutralité de la Suisse mais encore par celle de la Haute-Savoie. On sait, en effet, qu'une partie de la Savoie comprenant le Chablais et le Faucigny est territoire neutre en vertu des traités de 1815, et que cette neutralité a subsisté après la cession volontaire de ce pays par l'Italie en 1860. On ne peut y construire aucun ouvrage de fortification, et en cas de guerre les Suisses auraient le droit de l'occuper. Ce territoire neutre est limité à l'ouest et au sud par le Rhône et une ligne se dirigeant du lac du Bourget aux Alpes, à l'est du col du Bonhomme, par Faverges et Ugines.

Une armée italienne qui n'aurait pas respecté la neutralité de la Suisse, pourrait, après s'être emparée des débouchés de Martigny et de St-Maurice, pénétrer dans cette région par les trois voies d'invasion énumérées plus haut. Il paraît probable que la seule route de Genève serait suivie par des forces importantes ; les deux autres routes étant difficiles en raison de la nature âpre du pays qu'elles traversent (les Dranses), ne seraient suivies que par des forces secondaires. L'accès de Genève peut être défendu au défilé de Meillerie, puis à Thonon. La défense aurait à se reporter ensuite sur les massifs des Bornes et des Beauges, puis sur le Jura méridional, prolongé au sud du Rhône par les monts

de la Charvaz, du Chat, de l'Epine et le massif de la Grande-Chartreuse.

Dans cette retraite, les forces défensives pourraient s'appuyer d'un côté à l'Isère et aux positions fortifiées d'Albertville, de Chamousset et de Grenoble, de l'autre au Rhône et au Fort de l'Ecluse.

Bassin de l'Isère (du Mont Dolent au Mont Thabor).

Les trois voies d'invasion de cette région sont séparées par des massifs montagneux d'un accès difficile, de telle sorte que les corps qui les suivraient ne pourraient guère communiquer entre eux, que s'ils parvenaient à franchir les débouchés de la Tarentaise à Albertville, de la Maurienne à Chamousset et de la Romanche à Grenoble. C'est ce qui justifie l'établissement d'une ligne fortifiée dans la vallée de l'Isère et constituée par les positions de : Albertville, Chamousset, Grenoble.

La position d'Albertville commande le débouché de la Tarentaise, et appuie d'autre part la défense des Beauges. Elle comprend les Forts du Mont, de Villars, qui commandent la Tarentaise et la vallée du Doron, le Fort de Lestal, qui empêche de tourner la position au nord par Faverges, le Fort de Tamié, destiné à couvrir la route de Faverges ou bien à protéger une retraite sur les Beauges.

La position de Chamousset est couverte par les forts d'Aiton et du Mont-Perchet sur la rive droite de l'Arc, le fort de Mont-Gilbert sur la rive gauche.

Grenoble, au débouché de la Romanche, forme le réduit de cette région ; elle a été convertie en grande place à forts détachés. Les forts du Bourcet et du Murier battent la vallée du Grésivaudan, le fort Saint-Aynard couvre la place au nord contre une attaque débouchant de la Grande-Chartreuse, les forts de Montavie et des Quatre-Seigneurs dominent le plateau qui s'étend au sud, le fort de Comboire bat la vallée du Drac.

Avant de se retirer sur ces positions d'Albertville, Chamousset, Grenoble, les forces mobiles de la défense pourraient disputer à l'ennemi les positions défensives que présentent les vallées d'invasion. Ces positions sont rares dans la Tarentaise. Elles sont nombreuses dans la Maurienne ; l'armée défensive y trouverait comme points d'appui les forts de l'Esseillon, les forts de Modane, qui battent la sortie du tunnel, le fort du Télégraphe, qui bat la voie ferrée jusqu'à Modane et garde la route du Galibier. La route

du Lautaret est commandée à son origine par Briançon ; elle présente, entre Briançon et Grenoble, une position de défense au Pas-des-Ardoisères en aval du débouché de la route du Galibier et une autre au Pas-de-la-Séchilienne, à l'est de Vizille.

Aux trois routes d'invasion dont nous venons de parler, il convient d'ajouter les routes qui, issues du mont Genève et de l'Argentière, suivent la vallée du Drac par le col Bayard ou le col de la Croix-Haute. Ces deux routes qui, en raison de la difficulté du pays qu'elles traversent, ne seraient suivies que par des forces secondaires, aboutissent à Grenoble.

Bassin de la Durance (du Mont Thabor à l'Enchastraye).

Les deux lignes d'invasion du bassin de la Durance traversent un pays difficile et pauvre ; elles ne conduisent à aucun objectif décisif ; elles ne seraient sans doute suivies que par des forces secondaires destinées à donner la main aux forces engagées dans les Alpes-Maritimes. La route du mont Genève est commandée par Briançon : celle du col de Larche par le fort de Tournoux. Les défenses de ce dernier fort ont été complétées par la batterie de la Roche-de-la-Croix, par la batterie du Vallon Glaux qui empêche de tourner Tournoux par le col de Vars, par la Batterie de Cuguret qui surveille le col de Pelouse.

Le fort Saint-Vincent, complété par les batteries du Chaudon et le fort de Colbas, est destiné à empêcher un mouvement tournant par les sentiers qui relient la Satura à la Tinée, au Bachelard et à l'Ubaye.

Entre Briançon et Tournoux se trouvent la place du Mont-Dauphin et le fort Queyras, points d'appui des forces mobiles opposées aux agressions par les cols muletiers de la vallée du Guil.

Ces défenses rejettent l'ennemi vers le sud, où il aurait à lutter contre des forces mobiles appuyées à Sisteron, Colmars et Entreveaux.

Alpes-Maritimes (de l'Enchastraye à la Méditerranée).

De l'Enchastraye au col de Tende, la frontière des Alpes n'est traversée que par des chemins muletiers aboutissant à la Tinée et à la Vésubie et qui pourront être facilement surveillés.

La position de défense de la route de Tende est formée par le plateau de l'Aution et ses contreforts vers la Roya et la Bevera ; une défensive a été construite tout auprès à Peyra-Cava, de manière à assurer l'occupation de cette position importante.

La position de défense de la route de la Corniche est formée par le contrefort du Grammondo, puis par le mont Agel ; elle s'appuie ensuite aux forts de Nice.

Ces deux routes d'invasion (de Tende et de la Corniche), communiquent entre elles par la route de Breil à Ventimiglia, qui pour cette raison a été laissée muletière sur le territoire français.

Nice forme le réduit de la défense de cette région : aussi cette place a été convertie en grande place à forts détachés. Le fort de la Tête-de-Chien bat la route de la Corniche ; le fort de Revere et la batterie de la Drette battent l'intervalle entre la route de Tende et celle de la Corniche ; le fort du Barbonnet, à 15 kilomètres de Nice, est un fort d'arrêt sur la route de Tende, appuyant les forces du plateau de l'Aution ; le fort d'Aspremont surveille les débouchés de la Vésubie. Les forts de Piccarvet et de Beauma-Negra, à 20 kilomètres de Nice, surveillent les débouchés de la Tinée et du Var ; ils empêchent de tourner les défenses de Nice.

La ligne du Var, les massifs de l'Esterel et des Maures constituent des lignes de défense en arrière de Nice. La place d'Antibes n'est qu'un simple fort d'arrêt sur la voie ferrée.

Toulon est une place maritime de premier ordre ; elle est la protection la plus efficace de Marseille et serait, après Nice, l'objectif nécessaire de l'ennemi opérant en Provence. Aussi a-t-on donné de grands développements à ses fortifications du côté de terre comme sur la côte. Les principaux ouvrages qui l'entourent sont : au nord, les forts du Mont-Faron, établis sur cette montagne qui est la clef de Toulon ; à l'ouest, le fort des Six-Fours qui domine la presqu'île et bat le pays jusqu'à Saint-Nazaire et Oléoules ; à l'est, le Fort de la Colle-Noire ; au nord-est, les forts du Coudon.

Réduit central : Lyon.

Lyon forme le réduit central de la frontière du sud-est. Cette ville, la deuxième de France par sa population de 350,000 habitants, serait l'objectif probable de l'ennemi ayant pris ou tourné les défenses de première et deuxième ligne.

Lyon est fortifié depuis 1840 : mais ses ouvrages trop rapprochés de la place ne lui permettaient qu'une action restreinte, l'exposaient à un investissement facile et à un bombardement. La nouvelle organisation défensive, qui a étendu considérablement la ligne des forts, remédie à ces inconvénients. Les principaux ouvrages qui l'entourent sont : au nord le fort du Mont-Verdun

et les batteries annexes établies sur le massif du Mont-d'Or, qui forme la citadelle et le réduit de la position de Lyon ; ces ouvrages battent toute la plaine d'Anse et la vallée de la Saône ; à l'ouest, les forts du Bruissin et du Paillet ; au sud-ouest, le fort de Côte-Lorette, les batteries de Montcorin et de Champvillard ; à l'est, les forts de Feyzin, Corbas, Bron ; au nord, le fort de Vancia, qui est destiné à appuyer un débouché sur le plateau des Dombes.

Ces défenses seront complétées par une nouvelle enceinte en construction à l'est de la place et par de nouveaux forts projetés également à l'est, pour étendre de ce côté l'action de la position.

Les fortifications de Lyon présentent actuellement un développement de plus de 60 kilomètres. Son investissement demanderait six corps d'armée, soit environ 180,000 hommes. Sa défense exigerait 60,000 combattants.

Dans quelle mesure les tirs fédéraux répondent-ils aux exigences de l'armée.¹

Le tir n'a une signification patriotique qu'en tant qu'il est utilisé pour la défense de la patrie. La disposition des tirs fédéraux doit aussi satisfaire à ce principe.

Déjà dans ces temps de l'histoire de notre patrie où les armes à feu n'étaient pas encore inventées, il se forma dans les villes et les campagnes de la Confédération d'alors des sociétés de piquiers et d'arbalétriers, qu'on peut considérer comme les précurseurs de nos tirs actuels.

C'est sur les champs de bataille de la Haute-Italie que nos pères apprirent à connaître les effets de l'arquebuse espagnole. Leur esprit guerrier, inventif, leur fit bientôt apprécier les avantages des nouvelles armes à feu et ils poussèrent avec zèle leur introduction dans les armées suisses. A côté des arbalétriers on eut alors des arquebusiers et les autorités soutinrent ces derniers en leur fournissant des emplacements de tir et en les gratifiant de dons qui consistaient généralement en un certain nombre de paires de culottes.

Toutes les localités importantes de la Suisse eurent petit à petit des corporations ou des associations de tireurs qui exercèrent souvent une certaine influence sur la politique locale.

¹ Conférence faite à la Société des officiers de la VII^e Division, à Rorschach, le 1^{er} mai 1887, par A. STEIGER, major de carabiniers. Traduit de l'allemand.